

Image not found or type unknown



Lotissement problème d'électricité

Par **johanne**, le **02/03/2008** à **05:39**

Bonjour, j'ai acheté une parcelle dans un lotissement en juin 2007, cependant jusqu'aujourd'hui le lotissement n'est pas raccordé au réseau EDF. Et nous ne savons pas quand le raccordement sera fait. Que dois-je faire ? est-ce normal de ne pas avoir l'électricité dans un lotissement ? Et quand ma maison sera finie je ne pourrai même pas l'habiter ! Que suis en droit de demander au lotisseur ?